

depuis assez longtemps et il est outre-mer, je ne sais trop depuis combien de temps, mais au moins depuis plusieurs mois. Dans cette lettre, qui porte la date du 17 février, il dit qu'il avait espéré se rendre chez lui cet été au cours du mois de congé que les membres du personnel navigant sont censés obtenir après avoir terminé une série d'opérations et un stage de six mois au poste d'instructeur. Cependant, il dit que le système ne semble pas fonctionner aussi bien qu'il le devrait et que cela cause beaucoup de mécontentement dans le service. La plupart des gars, ajoute-t-il, sont d'avis qu'on devrait leur permettre de servir en qualité d'instructeur au Canada au lieu de remplir ces fonctions en Angleterre. Cette lettre se termine par une observation qui me remplit de fierté. Ce garçon s'enorgueillit de faire partie d'un corps qui en dépit de difficultés énormes n'en a pas moins conquis la maîtrise de l'air, et dont les membres ont réglé plus d'un compte avec les Nazis. J'ai fait allusion à cette lettre afin de signaler la question du congé au ministre, bien que l'honorable représentant de Vancouver-Nord l'ait bien exposée cet après-midi.

Je veux également appeler l'attention du ministre sur la situation de la section féminine du Corps d'aviation royal canadien. On m'a souvent signalé, particulièrement dans des lettres reçues de notre pays et d'outre-mer, la question de l'égalité de solde pour les membres des services féminins. J'ai soulevé la question pour ce qui est des membres du corps féminin de l'armée canadienne, lors de l'étude des crédits de l'armée. Je veux y revenir maintenant dans l'espoir que le ministre, bien au courant de la situation, y apportera toute son attention afin que dans l'aviation, et peut-être aussi dans les autres divisions du service, nous finissions par obtenir cette égalité que l'on semble favoriser des lèvres seulement, du moins dans la vie civile, mais qui, pour une raison ou pour une autre n'est jamais effectuée. Je ne veux pas m'en prendre sans raison au ministre, mais j'aimerais qu'il entoure cette question de la plus grande attention afin que nous nous rapprochions davantage de l'égalité de solde dans nos services.

J'aimerais soulever ici une autre question qui, à mon sens, se rapporte singulièrement à notre Corps d'aviation, mais ne concerne pas de la même façon les autres armes. Certains membres de l'aviation me disent que dans cette division, à l'encontre de ce qui se passe dans les autres services, on ne tient pas compte du temps pris par le déplacement lorsque l'on accorde un congé. Ainsi, un aviateur posté dans la Colombie-Britannique obtient un congé de deux ou trois semaines pour rendre visite à sa famille en Ontario. De ce congé, il doit consacrer quatre jours

pour venir et quatre jours pour retourner, ce qui fait huit jours que l'on ne devrait pas enlever de son congé de trois semaines. Il se peut que certaines raisons motivent cette coutume, mais c'est là, il me semble, une de ces petites choses que le ministre pourrait redresser, lui qui excelle à aplanir les difficultés de ce genre. Voilà la pensée que je lui laisse, tout en lui rappelant aussi la question du transport gratuit de nos troupes, question que j'ai exposée au ministre de la Défense nationale, lors de l'examen de ses crédits. Je ne veux pas revenir sur cette question d'année en année, mais si j'en parle encore ici, c'est pour la raison suivante. J'imagine que le ministre et la plupart des honorables députés ont l'impression que nous, les civils, semblons ne contribuer que bien faiblement à l'effort de guerre. Notre contribution à la guerre est peut-être plus grande qu'on ne se l'imagine, mais je crois que l'opinion persiste chez les civils qu'à moins d'être en uniforme on ne fait pas autant pour la victoire que les jeunes gens qui se sont enrôlés et à mon sens, c'est là le sentiment qu'il convient d'avoir.

Par conséquent, il me semble qu'en notre qualité de civils nous devrions faire davantage pour ceux qui sont en uniforme, même si cela nécessite une plus forte dépense d'argent du Trésor. Après tout, nous sommes en guerre pour la gagner, de sorte que nous devrions nous soucier de voir à ce que les hommes et les femmes de nos forces armées profitent des moindres avantages et du plus modeste confort pour améliorer leur sort. A propos de faveurs comme les frais de déplacement et d'autres du même genre comme la déduction du temps du voyage sur les heures de permission, il vaut mieux pécher par excès de générosité que par mesquinerie à l'égard de nos militaires.

Pour l'instant, je ne tiens pas à parler longuement des crédits alloués au ministère de l'Air, mais je suis d'avis que le comité devrait consacrer plus de temps aux problèmes exposés par le ministre avec tant de franchise cet après-midi, et qui ont trait à la démobilisation et à la période d'après-guerre, sans que je veuille pour cela retarder l'adoption des crédits. Mais ces problèmes nous devons les examiner et les étudier sérieusement. Ils ne sont pas exclusivement du ressort du Gouvernement: ils affecteront l'existence de toute la nation pour de nombreuses années à venir. La façon dont nous accueillerons dans la vie civile ceux à qui nous sommes redevables de son maintien au cours des années périlleuses que nous traversons établira en fin de compte le point de savoir si, comme peuple, nous sommes en mesure de faire face à cette tâche qui s'impose à nous dès maintenant. Je tiens à dire au ministre que, pour sa part, notre parti

[M. Graydon.]